

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 26 juin 2015
(convocation du 19 juin 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOUE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 10
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DELLU Arnaud
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène
Mme CHABBAT Chantal à M. BONNIN Jean-Jacques

Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. FRAILE MARTIN Philippe
Mme JARDINE Martine à Mme BOST Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h
Mme THIEBAULT Gladys à M. RAUTUREAU Benoit

EXCUSE :

M. COLOMBIER Jacques
LA SEANCE EST OUVERTE

**Maison de l'initiative et de l'entrepreneuriat (MIE) - Couveuse Anabase -
Programme d'actions 2015 - Convention - Décision - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de l'initiative et de l'entrepreneuriat (MIE), créée en 1997, propose des accompagnements à la création et au développement d'entreprises aux créateurs – repreneurs et de suivi post-création, à destination d'un public demandeur d'emploi.

En 2009, la MIE a créé une structure associative : la couveuse « Anabase ». Dotée de moyens humains, matériels et financiers par la MIE, la couveuse permet d'accueillir et de sécuriser les parcours et la création d'activité.

Elle est à la fois un outil économique pour sa participation au développement économique des territoires grâce au nombre d'emplois créés, un outil social pour la sécurisation des parcours, la réduction des difficultés sociales et financières, elle est également un outil solidaire permettant la mutualisation des compétences et un espace pour les projets collaboratifs.

1 - Présentation de l'association : missions, activité et résultats, organisation

Constituée en 1997 sous la forme d'une plate-forme d'insertion professionnelle, la MIE contribue à la valorisation de l'initiative économique à travers des actions de sensibilisation, d'orientation, d'information, et de formation auprès de publics en difficulté. La mission centrale de l'association est donc d'être un coordonnateur de proximité et un animateur des réseaux de quartier, par la mobilisation des dispositifs de retour à l'emploi et de soutien à la création d'activité. L'activité de la MIE se décline en plusieurs actions : le diagnostic de projets, l'accompagnement technique incluant des ateliers, et le suivi post-création. Ces missions sont réalisées dans le cadre d'un conventionnement avec des partenaires publics tels que l'Agence nationale de la cohésion sociale et pour l'égalité des chances (ACSe), Bordeaux Métropole, le Fonds social européen (FSE), la ville de Bordeaux au titre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). La MIE réalise également des prestations de conseil pour le Pôle Emploi, des prestations de co-traitance avec le Conseil départemental de la Gironde, et enfin des prestations chèques-conseils. Enfin, depuis 2009, la MIE développe sa couveuse d'entreprises Anabase.

La MIE fonctionne grâce à une équipe de 6 salariés. Son action bénéficie, chaque année, à plus de 500 personnes, dont 86% sont demandeurs d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle ou de sorties positives est de 32 % (23% de création ou reprise d'entreprise et 9% de retour à l'emploi ou formation) ; les autres personnes étant réorientées vers un autre parcours plus adapté.

2 - Bilan 2014 et programme d'activités 2015

La structure travaille en partenariat avec des partenaires techniques : Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), des partenaires financiers : Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Caisse sociale de développement local (CSDL) et un collège de chefs d'entreprise. La couveuse a été labellisée par le réseau de l'Union des couveuses et peut ainsi participer aux groupes de travail nationaux.

La couveuse optimise les chances de réussite des projets :

- 60 % des porteurs ont créé leur entreprise à la sortie de la couveuse
- 20 % ont bénéficié de retours à l'emploi
- 80 % des entreprises créées il y a 3 ans sont encore en activité (taux national classique : 65 %).

En 2014, la MIE a reçu des porteurs de projet sur 3 lieux de permanence :

111 personnes ont participé à 11 réunions d'information collective sur le dispositif Anabase, 48 ont bénéficié de diagnostics projet, 32 entrepreneurs sont accompagnés. 2014 est une année avec peu d'intégrations (12 sur 32 présents) mais une part importante de fin de contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) soit 21 sorties.

Le CAPE est proposé par une société ou une association qui fournit à un porteur de projet une aide à la création ou reprise d'entreprise.

71 % soit 15 CAPE ont créé ; 28 % sous forme sociétale et 43 % sous statut auto-entrepreneur. Le nombre de sorties correspond à 5 retours à l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI), 1 en complément d'activité en auto-entrepreneur soit 24 % et 1 en formation médiateur juridique en cours.

En 2015, la couveuse Anabase poursuivra les divers projets enclenchés, très structurants pour la couveuse et ses bénéficiaires, concernant :

- le statut étudiant-entrepreneur, en partenariat avec « entrepreneuriat Campus Aquitaine » pour l'intégration d'étudiants en couveuse avec l'utilisation d'un espace collaboratif. Anabase mène une action récurrente pour sensibiliser les étudiants et lycéens aux dispositifs sécurisés d'aide à la création d'entreprise, les jeunes étant souvent porteurs d'idées nouvelles et d'initiatives.
- le projet « boutique pilote » fait l'objet d'une étude d'implantation, réalisée par ATIS Fabrique à Initiatives, pour permettre l'hébergement de commerces en phase test, au sein de la couveuse.
- des actions de sensibilisation à la création d'entreprise, grâce aux témoignages des entrepreneurs de la couveuse, seront réalisées auprès des étudiants.
- la participation au réseau d'acteurs et actrices entrepreneuriat au féminin a pour objectif de faire augmenter le taux de création des femmes entrepreneurs.
- la couveuse est associée pour une étude de projet de laboratoire culinaire mutualisé (laboratoire déjà en place et non exploité) avec ATIS et la Banque alimentaire.
- la couveuse est adhérente de la nouvelle coopérative d'achats « la ristourne », qui permet aux entrepreneurs d'adhérer au « coopérer pour mieux acheter » mais aussi à ces derniers d'être référencés comme fournisseurs.

En 2015, la structure prévoit d'accueillir 120 personnes pour une prise de contact, 35 personnes pour un premier accueil diagnostic projet, et d'accompagner 25 entrepreneurs dans la couveuse. 2015 sera une année d'intégration avec déjà 11 entrepreneurs présents au 1^{er} janvier 2015. 70 % de CAPE en création et 25 % de retours à l'emploi.

3 - Budget prévisionnel 2015

Bordeaux Métropole est sollicitée pour participer au développement des actions de la Maison Initiative Entrepreneuriat et de la Couveuse Anabase en 2015.

Les objectifs de la MIE répondent aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention sur les outils d'aide à la création d'entreprise, acté par délibération du Conseil de Communauté du 25 mai 2012, en matière d'aide au fonctionnement.

Il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention, présentée par la Maison Initiative Entrepreneuriat, d'un montant de 19 000 € (soit – 5 % par rapport à 2014) qui représente 5,26 % du Budget prévisionnel de fonctionnement d'un montant de 362 000 €, répartis comme suit :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC	%
Achats	22 200	Ventes de produits	276 000	76%
Services extérieurs	57 800	Subventions d'exploitation		
Autres services extérieurs	42 000	Etat	2 000	0,5%
Impôts et taxes	9 000	Région	20 000	5,50%
Charges de personnel	223 000	Département	4 000	1,10%
Dotation amortissements	8 000	Bordeaux Métropole	19 000	5,26%
		Communes	13 500	3,73%
		Fonds européens	25 000	6,92%
		Transferts de charges	2 500	
TOTAL	362 000	TOTAL	362 000	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales,

VU le Règlement d'intervention sur les outils d'aide à la création d'entreprise adopté en Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande de subvention de la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat (MIE) est éligible et répond aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention en faveur des couveuses, en matière d'aide au fonctionnement

DECIDE

- **Article 1** : d'approuver le programme d'actions de la MIE présenté au titre de l'année 2015,
- **Article 2** : l'attribution d'une subvention à la MIE d'un montant de 19 000 € au titre de la participation métropolitaine au programme d'actions 2015, pour un budget prévu de 362 000 €,

- **Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2015 ci-annexée, destinée notamment à fixer les modalités de versement de la subvention de Bordeaux Métropole,
- **Article 4** : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2015, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, code opération 05P102O001 Contribution Economie Solidaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 29 JUIN 2015

Mme. CHRISTINE BOST